Recherche : la FMIIP organise son 2e symposium à Casablanca.

Compte Test - 2022-06-08 08:33:42 - Vu sur pharmacie.ma

La Fédération marocaine de l'industrie et de l'innovation pharmaceutiques (FMIIP), a organisé le 7 juin à Casablanca, un symposium sous le thème : «La recherche biomédicale, actualités internationales et enjeux pour la souveraineté sanitaire.» Cette rencontre organisée en partenariat avec le ministère de la Santé et de la protection sociale fait suite au lancement, à Rabat, du chantier du plus grand CHU d'Afrique ainsi que du site de fabrication et de mise en seringue de vaccins à Benslimane. Ce symposium a permis à plusieurs experts nationaux et internationaux dans le domaine de la santé et de la recherche biomédicale d'échanger autour du développement des produits biopharmaceutiques et des études et essais cliniques au Maroc. «Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la déclinaison de la vision royale qui consiste à faire de ce secteur une «success-story» au vu des chantiers lancés par le Maroc dernièrement. Il a également rappelé que la Recherche & Développement est au cœur de l'ambition des membres de la FMIIP» a indiqué Mohamed El Bouhmadi, président de la FMIIP et d'ajouter : «Il est grand temps d'investir dans l'innovation et la recherche biomédicale et de renforcer notre industrie pour atteindre 8 milliards de dirhams de dépenses en R&D à horizon 2035». Quant à Bouchra Meddah, Directrice du médicament et de la pharmacie, elle a affirmé que «Le Maroc a aujourd'hui pris conscience que la recherche clinique a une valeur structurante sur le moyen et long terme. Elle est à la fois un mode privilégié d'accès à l'innovation thérapeutique pour le patient et une source de formation continue pour les professionnels de la santé. La recherche biomédicale améliore ainsi la qualité des soins et offre de nombreuses opportunités sur le plan économique, social et sanitaire». Le contexte pandémique a révélé au grand jour l'importance de la recherche & développement, et le Maroc compte prendre les devants et mettre en place les mécanismes garantissant sa souveraineté sanitaire.